

30.11.2010 – 11:35 Uhr

Réaction de GastroSuisse à la conférence de presse de hotelleriesuisse du 30.11.2010

Il n'existe pas de classification hôtelière suisse officielle

Zürich (ots) -

GastroSuisse, la Fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse prend connaissance avec étonnement que hotelleriesuisse informe aujourd'hui sur la dite «nouvelle classification hôtelière suisse». Il n'y a pas de classification hôtelière suisse: ni officielle, ni soutenue par l'Etat. Il existe de nombreuses organisations, entreprises touristiques et agences de voyage qui évaluent et classent les hôtels. La tentative d'hotelleriesuisse de se réclamer d'une classification hôtelière suisse cadre bien avec sa tentative de monopoliser le symbole des étoiles pour son propre système de classification.

Il s'agit, concernant la classification de hotelleriesuisse, de la tentative d'une association régie selon le droit privé en vue de monopoliser l'utilisation des étoiles. Elle provoque par là de grands dommages à l'ensemble de la branche.

Un monopole est inadmissible

La référence à une classification hôtelière suisse est en lien étroit avec les efforts de hotelleriesuisse pour monopoliser les étoiles à ses propres fins. Deux tribunaux sont déjà arrivés à la même conclusion : une monopolisation de l'utilisation des étoiles pour la catégorisation hôtelière est inadmissible. Malgré deux jugements de tribunaux clairs en faveur de GastroSuisse, hotelleriesuisse persiste dans sa politique de blocus; le cas a entre-temps été reporté par hotelleriesuisse au Tribunal fédéral. En outre, hotelleriesuisse a dû retirer une demande d'enregistrement de la marque "étoiles" auprès de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle parce qu'elle était vouée à l'échec. GastroSuisse reste donc confiante.

Une catégorisation de GastroSuisse par les étoiles, couramment utilisées sur le plan international depuis une centaine d'années, serait avantageuse aussi bien pour la branche que pour les clients. La concurrence contribue en principe à l'amélioration de la branche pour le bien-être des clients. Une offre beaucoup plus grande d'établissements catégorisés serait en outre à la disposition des clients.

GastroSuisse maintient le niveau de la qualité haut

Dès le début, GastroSuisse a adapté son propre système de catégorisation aux normes internationales régissantes. Les critères déjà sévères ont été vérifiés en automne 2010 sur la base des expériences des quatre dernières années.

Nivellement veut dire recul

GastroSuisse maintiendra sa catégorisation hôtelière claire, compréhensible et stable à cinq niveaux. Celle-ci remplit aujourd'hui déjà les exigences minimales européennes, et ne doit pas être désavantageusement nivelée afin d'être ajustée à un groupement de pays, ou affaiblie pour un développement à dix étapes. GastroSuisse mise sur la qualité : ainsi, non seulement des critères minimaux sont

définis par catégorie, mais leur définition qualitative et l'état de leur maintien sont également primordiaux.

Depuis avril 2006, GastroSuisse se bat, à la demande de ses membres, pour l'introduction d'un système de catégorisation basé sur les étoiles. En raison d'une mesure provisionnelle de hotelleriesuisse, GastroSuisse, la Fédération de la branche a toutefois, depuis mai 2006, l'interdiction d'utiliser les étoiles comme symboles dans son propre système de catégorisation. Ceci a entravé la pénétration du marché du système et a causé à la branche entière de grands dommages.

GastroSuisse est la Fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. Environ 21 000 membres (hôtels, pensions, auberges, restaurants, cafés etc.), organisés en 26 sections cantonales et 4 groupements sectoriels, appartiennent à la plus grande Fédération patronale de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

GastroSuisse, Marketing et communication, Téléphone 044 377 53 53,
brigitte.meier@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100615214> abgerufen werden.